



**CCRF &
LABORATOIRES**

ACTUALITES

2020 – n°50

15 décembre 2020

COMITÉ D'HYGIÈNE DE SÉCURITÉ ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL DU SCL

RÉUNIONS DES 1^{er}, 2 ET 3 DÉCEMBRE 2020 EN VISIOCONFÉRENCE

La CFDT était représentée par Ingrid **Taco** (L35) et Jean-Michel **Combes** (L34).

Cette réunion, à distance, était présidée par Monsieur Thierry Picart, Chef du SCL, assisté de Madame Nadine de Bellis, responsable RH, ainsi que de Messieurs Marius Cronopol, ISST et Antoine Devemy (en tant qu'expert de l'Administration) et du Dr Anne André, Médecin de Prévention coordonnateur.

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DES 30 SEPTEMBRE ET 1ER OCTOBRE 2020

Le procès-verbal est approuvé par les membres du CHSCT en prenant en compte les deux remarques du RSSE du laboratoire de Montpellier.

EXAMEN DU TABLEAU DES SUITES DONNÉES AU CHSCT DES 30 SEPTEMBRE ET 1ER OCTOBRE 2020

- Comité Social d'Administration :

Le GT ministériel relatif à la création du Comité Social d'Administration a été reporté en 2021 sans précision de date.

- Les actions du CHSCT (juillet 2020) faisant appel à un intervenant extérieur :

Concernant les laboratoires de Rennes, Lille, Strasbourg et les Antilles, il a été décidé de revoir l'avancement des suites lors du prochain CHSCT.

- Surveillance médicale : bilan des prescriptions d'ordonnances :

La délivrance des ordonnances pour prises de sang n'est pas homogène au sein du SCL. Le Dr André rappelle que certains médecins de prévention préfèrent prévoir des visites médicales sur lesquelles découleront (ou non) des prescriptions de prises de sang.

L'unité de direction rappelle que certains agents n'ont pas eu de visite médicale depuis deux ans et que c'est problématique. Ce point sera revu lors du prochain CHSCT.

A noter : l'arrivée d'un médecin de prévention au Laboratoire de Paris. Elle sera présente lors du prochain CHSCT.

EXAMEN DU REGISTRE SST

Sur 13 fiches, 8 sont clôturées ce jour.

Remarque :

- Pour le nettoyage des locaux avec des produits de type éthanol 70°, il faut privilégier les flacons spray plutôt que les pissettes.
- Les supérieurs hiérarchiques directs doivent surveiller que les stagiaires, les apprentis et les agents portent correctement leurs équipements de protection individuelle (EPI). Un rappel sera fait aux responsables d'établissement concernant la vigilance sur le port des EPI.
- Il est rappelé qu'en cas de blessure, malaise,... il est impératif d'appeler le **15** (service d'aide médical à l'urgence) dans les cas où il n'y a pas d'équipier SST (sauveteur secouriste au travail) à proximité ou si peu de personnes (2-3) sont présentes au laboratoire. Et il en est de même pour un accident concernant un intervenant extérieur. Ce service conseillera sur la marche à suivre.
- Un recensement des laboratoires sur les moyens de prévention des risques électriques (kits : gants, cadenas, signalétique...) sera réalisé et présenté au prochain CHSCT.

BILAN 2019 DES FORMATIONS SST

En 2019, et en comparaison celles de 2018, on note une baisse de 18,5% des formations relatives à l'hygiène, la sécurité et les conditions de travail.

Les formations de catégorie 3 sont les plus impactées. Il s'agit par exemple des formations : geste et posture, relaxation oculaire, sensibilisation aux risques psychosociaux, ergonomie des postes de travail.

Par catégorie, on note une baisse des formations et du nombre de jours de formation pour les agents de catégorie B et C et une stabilité pour les agents de catégorie A.

ACTIVITÉS 2019-2020 ET PERSPECTIVES 2021 DU PROCESSUS « PRESERVER »

Un bilan sur l'activité du processus PRESERVER a été présenté et il en ressort pour 2021 la poursuite des chantiers initiés cette année plus de nouveaux chantiers qui découleront de ce CHSCT.

Quelques exemples :

- Rationalisation des extincteurs, des sorbonnes et des boas,
- ATEX (atmosphère explosive),
- Harmonisation des masques à gaz,
- Modalités d'évaluation des risques professionnels des agents en télétravail.

EXAMEN DES DOCUMENTS DU PROCESSUS « PRESERVER »

Sagissant essentiellement de la mise à jour de documents déjà existants, les membres du CHSCT ont approuvé 26 documents sur les 27 présentés en prenant en compte les éventuelles modifications faites en séances.

EXPLOITATION DU QUESTIONNAIRE SUR LA POLYVALENCE

71% des agents (280) ont répondu à ce questionnaire et 203 agents ont déclaré exercer plusieurs fonctions ^{et/ou} missions transversales.

Les agents sont globalement satisfaits et souhaitent conserver cette polyvalence. Néanmoins pour un nombre importants d'agents (30%), la polyvalence peut induire une situation de stress.

Il convient donc de mieux organiser et mieux accompagner les agents qui sont en situation de polyvalence.

A la demande de la CFDT, l'unité de direction communiquera prochainement sur ce questionnaire et l'organisation d'un GT permettra de travailler sur ce sujet.

POINT SUR L'INTERVENTION VISANT LA PRÉVENTION DES RISQUES PSYCHO-SOCIAUX AU LABORATOIRE DE LYON

La démarche a bien débuté et le prestataire souhaite s'entretenir avec les encadrants, le médecin de prévention et les membres du CHSCT.

Deux domaines se sont proposés pour les **entretiens collectifs** (le prestataire estime que les deux domaines seront représentatifs de l'ensemble du laboratoire).

Une dizaine de personnes se sont proposées pour des **entretiens individuels**.

Suivra une investigation des deux domaines qui permettra au prestataire d'identifier des thématiques à travailler pour la suite de la démarche (échéance fin du 1^{er} semestre 2021).

Le prestataire contactera les représentants titulaires du CHSCT d'ici la fin du mois. Une évaluation post-intervention se déroulera fin 2021.

POINT SUR L'INTERVENTION DU SGAR AU LABORATOIRE DE LILLE

Cette démarche initiée en septembre 2019 a permis d'établir un plan d'action en janvier 2020 en prenant en compte l'expression des encadrants et non encadrants.

L'objectif de cette démarche est d'obtenir l'amélioration des relations interpersonnelles et professionnelles au laboratoire de Lille.

Cette démarche a été suspendue le temps du confinement et le SGAR a par la suite réalisé un RETEX (retour d'expérience) auprès de tous les agents. Un nouveau plan d'action a été établi et 2 propositions sont faites par le SGAR :

- l'établissement d'une charte de vie avec action,
- la création d'un groupe de travail des encadrants qui a permis d'établir 6 fiches d'actions avec une échéance.

Ce projet a pris du retard en raison de la crise sanitaire (confinement, absence de personnel lié au télétravail) créant une situation anxiogène au laboratoire de Lille.

Le chef du SCL est interpellé par une organisation syndicale au sujet d'un mail du médecin de prévention de Lille envoyé le 2 décembre. Ce courrier alerte d'une situation préoccupante au laboratoire et que celle-ci doit être prise au sérieux. Le chef du SCL confirme sa réception mais ne peut pas faire de réponse fine tout de suite. Le Dr André souhaite s'entretenir avec le médecin de prévention étant donné qu'une démarche est actuellement en cours.

Le RSSE de Lille s'est exprimé et a précisé qu'à ce jour il n'y avait pas d'évolution, de concrétisation, et que rien n'avait abouti. Les agents sont en souffrance et dans l'attente que des mesures soient prises. Le nombre de visites individuelles chez le médecin de prévention a bien augmenté.

L'unité de direction comprend l'impatience des agents et souhaite qu'il y ait une réunion entre le médecin de prévention, le SGAR et la direction afin de déterminer si le plan d'action correspond à la situation et faire, si besoin, des propositions d'amélioration.

Elle va s'entretenir rapidement avec le SGAR et la responsable d'établissement pour obtenir un calendrier et voir s'il y a des éléments du plan d'action qui peuvent être réglés rapidement et si des actions peuvent être menées en parallèles comme par exemple une formation sur la communication.

La CFDT demande à ce que les représentants du CHSCT soient informés des suites données sans attendre le prochain CHSCT en 2021.

POINT SUR LES MESURES RESTANT A METTRE EN ŒUVRE SUITE AU RAPPORT DE LA MÉDECINE DE PRÉVENTION AU LABORATOIRE DU HAVRE

Les constatations faites par le médecin de prévention et lors de la visite du SDIS au laboratoire du Havre ont été traitées ou sont en cours de finalisation (échéance début 2021).

L'unité de direction a apprécié le travail qui a été mené pour la rédaction du document présenté (commentaires, photos).

POINT SUR LA SITUATION SANITAIRE

Le nombre total d'agents touchés par la COVID depuis mars est porté à 11. Il n'y a pas eu d'évolution depuis la réunion CT et CHSCT du 16 novembre 2020.

104 agents ont télétravaillé au moins une journée au cours de la semaine. La semaine précédente, il y en avait 138.

Les dispositions actuelles sont maintenues dans l'attente des décisions gouvernementales.

POINT SUR LA SITUATION DU LABORATOIRE DES ANTILLES

L'installation du laboratoire des Antilles dans ses nouveaux locaux n'est pas remise en cause, son échéance reste prévue à la fin du premier semestre 2021.

Concernant la campagne de mesurage des jauges dans le bâtiment actuel, le cabinet actuel ayant fermé, le laboratoire est à la recherche d'un nouveau prestataire.

Le chef du SCL souhaite que soit maintenue cette prestation, cela permet de suivre l'évolution et d'être averti de nouvelles fissures ou d'écart de plinthes.

POINT SUR LE LABORATOIRE DE MONTPELLIER

L'unité de direction a répondu au courrier du médecin de prévention qui avait établi un rapport de visite daté du 16 décembre 2019.

Une demande de transmission de ce courrier aux membres du CHSCT a été faite, le chef du SCL réfléchit à cette demande.

Il précise qu'il a abordé complètement le sujet avec la nouvelle responsable d'établissement et que l'objectif qui lui a été fixé est de travailler sur les solutions aux RPS présents au laboratoire de Montpellier.

A ce jour, la responsable d'établissement a pris contact avec le médecin de prévention.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Agenda pour la fin de l'année 2020

CT : avant la fin de l'année 2020 si possible.

CAP A : avant la fin de l'année 2020 voir le début de l'année 2021.

Pour rappel : promotions au choix des ingénieurs au grade de directeur de laboratoire.

CHSCT : il n'est pas prévu de réunion avant 2021, sauf évolution de la situation sanitaire ou dans le cadre d'une situation d'urgence.

Modalités d'organisation des réunions du CHSCT en 2021

Le CHSCT du 1^{er} trimestre 2021 se déroulera en visioconférence.

Analyses PCR Covid

Le laboratoire de Bordeaux peut être prêt rapidement, il manque quelques achats de fournitures (environ 5000€).

Il n'y a pas de demandes d'analyses pour le moment, le CHU est en autosuffisance et il a une forte réticence pour confier les analyses à un tiers.

Si des analyses devaient se faire, ce serait pour aider les laboratoires privés qui seraient surchargés.

Analyses GHA et masques

GHA (Gel Hydro Alcoolique) : Un communiqué de presse sur les actions menées par la DGCCRF est paru il y a peu et leurs constatations s'appuient sur les résultats du SCL.

Deux problématiques : l'éthanol présent en quantité insuffisante et un étiquetage non conforme (produit inflammable non spécifié)

Le laboratoire de Lyon est mandaté par l'ANSES pour effectuer des tests de vieillissement des produits.

Les masques : Trois types de tests sont effectués sur les masques : la filtration, la respirabilité et la propreté.

Le laboratoire de Lyon a l'expertise pour les tests de propreté et de respirabilité. Il sous-traite la partie filtration au laboratoire de L'Ecole des Mines de Saint-Etienne. Les résultats sont ainsi rendus plus rapidement qu'au début de la pandémie.

Les masques testés sont des masques chirurgicaux et des masques grand public.

La DGCCRF effectuera des prélèvements, début 2021, dans le cadre d'une TN spécifique avec une quinzaine d'échantillons (voire 30) et l'unité de direction est en attente de confirmation de la part de la DGDDI pour effectuer des analyses de masques importés.

Nombreux départs au laboratoire de Paris

La CFDT interpelle le chef du SCL : depuis 2019, le laboratoire de Massy fait face à de nombreux départs : retraite, mutation, détachement, sans compter les agents qui quittent le SCL.

Cette situation entraîne la déperdition du savoir, dégrade fortement le climat et donc favorise l'inquiétude des agents.

L'unité de direction précise que :

- Des ingénieurs recrutés en 2020 ont été affectés au laboratoire de Paris,
- Un concours de TCN sera organisé en 2021 avec prise de poste probablement en septembre étant donné que les oraux seront en juillet,
- Il y aura également des recrutements sans concours en catégorie C. La procédure étant plus souple, les nominations seront plus rapides (probablement avant juin 2021).

L'unité de direction est consciente que les jeunes agents ne restent pas longtemps (2-3 ans). Se pose la question de comment garder les agents que l'on recrute et il faut également essayer de comprendre pourquoi le SCL est confronté à cette situation.

Une nouvelle démarche vient d'être mise en place et le chef du SCL transmettra une note sous peu. Les agents devront rédiger un rapport d'étonnement où l'agent aura une liberté totale d'expression. Ce document a vocation à être constructif et permettra d'établir des pistes pour satisfaire les nouveaux arrivants.

Les représentants de la CFDT sont à votre disposition pour toute information complémentaire cfdt@dgccrf.finances.gouv.fr

Ingrid Taco (L35) 02 99 14 37 14

Jean-Michel Combes (L34) 04 67 04 62 68